

RÉHABILITATION ET CRÉATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX (1/2)

Envoyé en préfecture le 18/01/2022
Reçu en préfecture le 18/01/2022
Affiché le 18/01/2022
ID : 082-228200010-20211207-CP2021_12_43-DE

SUBVENTIONS PRESENTES DANS UN CADRE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) BESSENS Mise en sécurité de l'église de Bessens - travaux supplémentaires. BCTR/00003582	311 962 €	277 816 € *	18 %	<u>50 006 €</u>
<i>Observation :</i> *La dépense subventionnable est ramenée à 277 816 € au lieu de 307 105 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
2) CORBARIEU Aménagement d'un local de stockage. BCTR/00003529	1 210 €	1 210 €	18 %	<u>217 €</u>
3) DIEUPENTALE Réparation de la brèche de l'église. BCTR/00003806	11 557 €	11 557 €	18 %	<u>2 080 €</u>
4) LABARTHE Electrification des cloches des trois églises. BCTR/00003819	12 771 €	12 771 €	45 %	<u>5 746 €</u>
5) LAVAURETTE Installation d'un défibrilateur. BCTR/00003841	2 093 €	2 093 €	45 %	<u>941 €</u>
6) LAVAURETTE Restauration du vitrail de l'église de Saint-Ferréol. BCTR/00003842	2 300 €	2 300 €	45 %	<u>1 035 €</u>
7) LEOJAC BELLEGARDE Aménagement de l'accueil à l'entrée de l'école. BCTR/00003810	5 458 €	5 458 €	24 %	<u>1 309 €</u>
8) MONTFERMIER Restauration de la cloche de l'église communale. BCTR/00003795	10 173 €	10 173 €	54 %	<u>5 493 €</u>

**RÉHABILITATION ET CRÉATION DE BÂTIMENTS COMMUNEAUX
(SUITE 2/2)**

Envoyé en préfecture le 18/01/2022
Reçu en préfecture le 18/01/2022
Affiché le 18/01/2022
ID : 082-228200010-20211207-CP2021_12_43-DE

SUBVENTIONS PRESENTEES DANS UN CADRE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
9) POMMEVIC Réfection de la toiture des logements de l'ancienne école. BCTR/00003800	32 740 €	32 740 €	23,4 %	<u>7 661 €</u>
10) SAINT-GEORGES Acquisition d'un défibrillateur. BCTR/00003793	1 704 €	1 704 €	54 %	<u>920 €</u>
11) SAVENES Réparations sur le bâtiment de la Mairie et du restaurant. BCTR/00003864	3 460 €	3 460 €	39 %	<u>1 349 €</u>

TOTAL: 76 757 €

Le Président,

Michel WEILL